Termes de référence

Facilitation du processus de rédaction du Cadre Stratégique Commun des acteurs belges non gouvernementaux à la République Démocratique du Congo

Novembre 2020

1. Contexte

55 agences non gouvernementales belges (ACNG) sont en train de préparer leurs nouveaux programmes quinquennaux en RDC pour la période 2022 - 2026. Ensemble, ils formulent d'abord un Cadre Stratégique Commun (CSC), comme l'exige le Gouvernement belge (DGD). Ce CSC fournit entre autres une analyse du contexte, des acteurs et des risques, et des objectifs stratégiques communs auxquels tous les programmes de ACNG contribuent.

En 2015, une analyse de contexte commune a été réalisée et en 2016 le CSC actuellement en cours pour 2017-2021 a été approuvé par la DGD. Le nouveau CSC s'appuiera sur les résultats et les expériences de l'actuel CSC. Une mise à jour du contexte, des risques et de la cartographie des acteurs est nécessaire pour que les ACNG optimisent leur positionnement et leurs synergies dans le nouveau programme.

Le nouveau CSC est développé par les ACNG collectivement à travers un processus participatif. Le groupe a décidé de rechercher un consultant externe neutre et indépendant pour faciliter ce processus et assurer la rédaction du nouveau texte. Un comité de rédaction, composé par 9 ACNG suit le processus de prêt.

2. Objectifs

- a. Les ACNG souhaitent optimiser leur positionnement en RDC, en définissant bien les cibles stratégiques dans le but d'avoir un dialogue stratégique et constructif avec la DGD et de renforcer l'impact de leur action.
- b. Améliorer les synergies entre le groupe d'acteurs CSC. Pour y parvenir, ils souhaitent faire une analyse actualisée du contexte politique et socio-économique et des acteurs actifs du secteur. Outre le contexte général du pays, il faudra confirmer si les thèmes centraux des ACNG lors de la période 2017-2021, liés à i) genre, ii) environnement et ressources naturelles ; iii) éducation; iv) santé; v) agriculture; vi) eau potable ; vii) Gouvernance et droits humains ; viii) culture ; et ix) accès à la connaissance, recherche et innovation , sont encore 'stratégiques' dans le contexte des nouveaux CSC thématiques et si d'autres cibles viendront s'ajouter.
- c. Sur la base de (a), ils veulent explorer et définir des synergies et des trajectoires d'apprentissage collectif
- d. En prenant (a) et (b) comme intrants, les ACNG veulent arriver à un texte CSC 2022-2026 collectivement écrit conformément aux exigences de la DGD et qui peut être accepté par tous les ACNG.

3. Méthodologie

Phase 1: novembre

Echange avec le comité de rédaction.

Le consultant est demandé à étudier

- a. La structure finale / table des matières du CSC 2022-2026 que les ACNG doivent soumettre à la DGD en février 2021
- Les différentes études (contexte / acteur) fournies par les ACNG pour le contexte général et des risques généraux et la mise à jour des contextes spécifiques qu'elles fournissent pour chaque cible stratégique commune

- c. Politiques du gouvernement congolais pour le secteur du développement faire un résumé
- d. Autres sources existantes liées au contexte, risques et aux acteurs du secteur
- e. Faire une enquête succincte auprès des ACNG pour sonder leurs ambitions/plans en RDC '22-'26 et identifier des points de convergences. P.e. sonder :
 - a. Object global / changement principal envisagé pour le programme '22-'26
 - b. (changement) domaine d'intervention et zone géographique d'intervention
 - c. Synergies existantes et envisagées (au sein et hors du CSC)
 - d. Mise à jour de la Liste des partenaires / acteurs / institutions locaux avec qui on va collaborer

Sur la base de cette étude, un premier projet de texte d'analyse du contexte (partie 2 et partie 3.1) et une première identification des cibles sont proposés par le consultant (voir ci-dessous).

Phase 2: décembre

Le consultant est demandé à proposer une méthodologie pour la collecte d'informations spécifique à chaque cible auprès des ACNG et leurs partenaires dans le but d'approfondir des domaines spécifiques de l'analyse du contexte et de la cartographie des acteurs, par exemple en organisant des ateliers en ligne par cible retenue.

- Validation des cibles à élaborer
- Explorer les possibilités de synergie entre les partenaires et les formuler dans des propositions concrètes.
- Explorer les possibilités des trajectoires d'apprentissage collectif.
- Concertation avec le comité de rédaction sur : quelles conclusions à tirer de cet atelier et comment les prendre en compte dans la rédaction

Phase 3: décembre- 15 janvier

- Mise à jour de l'analyse spécifique de risques (3.3.)
- Mise à jour des approches par cible (3.2.)
- Elaboration d'une proposition des trajectoires d'apprentissage collectif (partie 6)
- Rédaction du projet de document CSC 2022-2026
- Présentation du projet de document CSC 2022-2026 lors d'une téléconférence avec les membres et envoie du projet aux ACNG

Phase 4: 15 – 31 janvier

- Rédaction de la version final de document CSC 2022-2026 (proposer des compromis, arriver à un vocabulaire cohérent, ...)

4. Résultats attendus

- A) Analyses de contexte mises à jour
 - Niveau général
 - En lien avec les thèmes / objectifs stratégiques pertinents
- B) Cartographie des acteurs
 - Une liste des acteurs concernés, y compris le gouvernement congolais, dans les secteurs concernés dans les zones d'intervention des ACNG en RDC
 - Une analyse de la dynamique du pouvoir avec une appréciation des acteurs les plus influents, une analyse des relations entre les acteurs et la dynamique du pouvoir
- C) Vue d'ensemble des synergies définies et des trajectoires d'apprentissage
- D) Texte final CSC
 - Selon la structure suivante

Partie	Contenu	#pages
Partie 1	Introduction (y compris la description de l'élaboration du CSC)	2p
Partie 2	Contexte général et analyse des risques	5p

Partie 3		Cibles stratégiques	5p/cible
	3.1.	Analyse contextuelle spécifique (incluant de description de la pertinence au développement + si pays partenaires, la prise en compte de la coopération bilatérale)	
	3.2.	Approches	
	3.3.	Analyse de risques spécifiques	
Partie 4		Relation avec d'autres CSC	2p/CSC
Partie 5		Synergie & complémentarité	5p
Partie 6		Processus d'apprentissage collectif	2p

5. Principes d'analyse

Les principes d'analyse suivants doivent être pris en compte par le consultant:

- Neutralité: le consultant doit rester neutre et éviter tout biais dans les informations ou les résultats des discussions.
- Confidentialité: les répondants doivent recevoir une assurance absolue de confidentialité: les données ne seront pas attribuées aux répondants individuels et le consultant demandera la permission d'utiliser des citations ou des histoires anonymes lors de la présentation de leurs résultats.
- Adéquation culturelle: il convient de prendre soin et d'envisager d'équilibrer les sensibilités autour de la culture et des pratiques locales et organisationnelles afin d'avoir un véritable aperçu des questions relatives au partenariat.
- Genre et sensibilité générationnelle

6. Calendrier indicatif

Un calendrier précis peut être élaboré en consultation avec CNCD/11.11.11 et Koepel van de Vlaamse Noord-Zuidbeweging - 11.11.11, organisations référentes des ACNG n RDC dans ce processus.

Phase	Date limite	
Phase 1: étude, résumé, première ébauche	Fin de novembre	
Phase 2: collecte et systématisation des informations de base (p.e. ateliers en	Fin de décembre	
ligne))		
Phase 3:	15 janvier	
Mise à jour analyse de risques spécifiques et approches		
Formulation des trajectoires d'apprentissage collectif		
Rédaction d'une ébauche de texte final		
Phase 4: Rédaction du texte final	Fin de janvier	

7. Profil du consultant

- Connaissance du système de cofinancement belge
- Connaissance approfondie du secteur de la coopération au développement
- Bonne connaissance du contexte local
- Compétences générales: bonne écoute, communicative, capable d'animer des ateliers, analytique
- Bonnes compétences en rédaction de rapports, excellentes compétences rédactionnelles en français.

8. Soumission de l'offre

L'offre en français doit contenir:

- Composition du cabinet de consultance , répartition des compétences et des tâches. CV à jour de tous les membres de cabinet.
- Une proposition de méthodologie (incluant une première ébauche d'outils)
- Une proposition de budget comprenant tous les coûts
- Informations sur la disponibilité du consultant.

La proposition doit être envoyée avant 9 heures le vendredi 20 novembre, adressée à Sabine Kakunga Chargée des programmes – Afrique Centrale, CNCD/11.11.11 - <u>Sabine.Kakunga@cncd.be</u> et Koen Warmenbol, coordinateur Cadres Stratégiques Communs, Coalition du Mouvement Nord-Sud en Flandre - 11.11.11 - <u>koen.warmenbol@11.be</u>

Information

Liste des documents de référence consultables:

- Vade-mecum pour la rédaction du CSC 2022-2026
- Analyse de Contexte Conjointe RDC 2017-2021
- Cadre Stratégique Commun RDC 2017-2021
- Cartographie des acteurs non gouvernementaux Belges en RDC (2018)
- IATI Database (Development Portal) Acteurs Belges en RDC (2020)